



La Bottine

09 juin 2019 - Règlement

Article 1 : « La Bottine » est organisée par l'association "I Feel Run" en collaboration avec les municipalités et les associations/clubs supports locaux. Le programme complet est disponible sur le site internet dédié : www.labottinepower.fr

Article 2 : Le parcours s'effectue à allure libre sur une seule boucle de 5 kilomètres, mesuré et entièrement sécurisé.

Article 3 : Un ravitaillement en eau et en éponge sera servi à mi-parcours (2,5kms). Un ravitaillement complet sera servi à l'arrivée pour toutes les participantes.

Article 4 : Inscriptions : Sur internet via www.labottinepower.fr

Article 5 : Responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès d'une structure locale.

Article 6 : L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure (intempéries, ...)

Article 7 : Des parkings, sanitaires et douches sont prévus sur place pour toutes les participantes.

Article 8 : En cas de litige, le pouvoir de décision de l'organisateur est sans appel.



La Bottine

09 juin 2019 - Règlement

Article 9: Une récompense unique, limitée et de collection, sera remise aux 3 premières ainsi qu'au Challenge : Plus grand nombre de participantes « Femme » (club, association, école ou entreprise)

Article 10 : Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet de remboursement pour quel que motif que ce soit même en cas d'acte de l'article 6.

Article 11 : L'inscription intègre la cession des droits à l'image fixe et audiovisuelle dans le monde entier sur tous les supports et pour une durée indéterminée à l'organisation, aux partenaires et aux médias.

Article 12: L'épreuve est ouverte aux handisports. L'inscription à l'épreuve est obligatoire pour tout participant handisport ainsi que pour son éventuel coureur accompagnateur.

Article 13 : Une autorisation parentale sera exigée pour toute personne mineure.

Article 14: Toute concurrente reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et en accepter toutes les clauses. Elle s'engage sur l'honneur à ne pas anticiper le départ et à parcourir la distance complète avant de franchir la ligne d'arrivée.